



**INFORMATION COMMUNALE  
CONCERNANT LA RECEPTION DES TELEPHONES PORTABLES**

Noisy sur Ecole le 7 novembre 2018

Madame,

Monsieur,

Chers Noiséens,

Chères Noiséennes,

Le sujet de l'implantation éventuelle d'une antenne permettant l'utilisation de son téléphone portable dans de bonnes conditions est primordiale au regard de leurs applications toujours plus exigeantes en matière de débit.

Beaucoup de choses ont été écrites, parfois inexactes, souvent à charge.

Permettez-moi de rappeler brièvement l'historique des faits :

En mai 2018 : Après 10 ans de réclamations de la part de très nombreux habitants ne bénéficiant pas de couverture pour leurs portables, l'opérateur Orange m'a présenté un projet d'Antenne. Après élimination de projets parfois évidents (château d'eau, église) qui ne peuvent pas répondre à la résorption des zones blanches, l'opérateur Orange, (les autres opérateurs étant très souvent leurs locataires) après une étude de réception, a validé une implantation en centre bourg.

Dans le but de s'assurer la maîtrise du projet, j'ai proposé une implantation sur des terrains communaux. La première au niveau du lieu-dit « le Cas Rouge ».

Un premier collectif au niveau de la zone artisanale du Cas Rouge a contesté ce projet pour des raisons essentiellement de protection d'intérêts de projets immobiliers, en mettant en avant la proximité des écoles.

Dans ce sens, en utilisant l'opportunité de terrains acquis par la commune en Août dernier, j'ai proposé une autre alternative, derrière la nouvelle déchetterie verte et plus éloignée des écoles. Celle-ci a également été contestée.

Tous ces projets d'implantation ont été rendus publics, de façon transparente depuis Juin 2018 (5 mois à ce jour).

Le Maire, au service de tous les concitoyens, se doit d'écouter les uns et les autres et de parfois trancher. J'ai donc pris le temps et le soin de recevoir, du 1<sup>er</sup> septembre dernier jusqu'à ces derniers jours, les représentants des collectifs, de l'association des parents d'élèves, des riverains et autres habitants, dans un souci de dialogue toujours ouvert.

Il en ressort que tous veulent maintenir leur cadre de vie, tel qu'il est, et leur environnement actuel.

Pour ma part, avec le conseil municipal, j'œuvre incessamment depuis 2014 pour l'amélioration et la protection de ce remarquable cadre de vie que tous nous envient.

Aujourd'hui, il est pour moi hors de question de porter atteinte à l'harmonie réelle qui règne dans notre village, sur le seul sujet de l'utilisation ou non de nos portables.

C'est pourquoi, dans le souci de cette harmonie, de la préservation de la qualité de vie que nous partageons tous, j'ai décidé avec les membres du conseil municipal de demander à Orange le retrait de son projet qui fait polémique afin que Noisy retrouve Tranquillité, Sérénité et Unité.

Comme je l'ai annoncé, j'ai fait vérifier, par un cabinet indépendant, l'étude d'Orange de réception des portables à Noisy et la recherche de moyens de substitution.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Noiséens, Chères Noiséennes en mon profond dévouement.

*Tres cordialement,*

Le Maire,

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération  
du Pays de Fontainebleau,



*[Signature]*  
Christian BOURNERY